

DÉLIBÉRATION n°2026-43
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

MCC diplôme d'établissement niveau 7 Etudes Parlementaires (EP)

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Les MCC du diplôme d'établissement niveau 7 Etudes Parlementaires (EP) sont approuvées.

Membres en exercice : 30 membres

Membres présents ou représentés : 24 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

MCC EP (1 page)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

Maquette pédagogique du Master 2 Etudes parlementaires à l'Université du Luxembourg 2026-2027

Détail du programme : <https://www.uni.lu/fhse-fr/study-programs/master-en-etudes-parlementaires/programme/>

[Home](#) > [Faculté des Sciences Humaines, des Sciences de l'Éducation et des Sciences Sociales](#) > [Programmes d'études](#) > [Master en Études parlementaires](#) > [Programme](#)

Programmes d'études

Master en Études parlementaires

Accueil

Programme

Carrière

Equipe enseignante

Admissions

Programme

Le programme couvre une période de deux ans à temps plein (120 ECTS), le dernier semestre étant consacré à la rédaction d'un mémoire. Les étudiants passent la première année (M1) dans l'une des **cinq** universités partenaires en fonction de la concentration choisie. La deuxième année (M2) se déroule à l'Université du Luxembourg. Les cours sont dispensés en français (70%) et en anglais (30 %).

Admissions

